

La démarche de Transition Energétique et Ecologique en Santé du GHT 48 est lancée !

La Loi de la transition énergétique pour une croissance verte présente la transition énergétique comme un « *Mode de développement économique respectueux de l'environnement, à la fois sobre et efficace en énergie et en consommation de ressources et de carbone, socialement inclusif, soutenant le potentiel d'innovation et garant de la compétitivité des entreprises.* »

Les établissements de santé en général et plus particulièrement ceux de Lozère constituent des acteurs territoriaux majeurs de par leur mission, leurs ressources et leurs besoins avec un impact écologique non négligeable.

Le constat de départ :

Au-delà de la situation énergétique que la France traverse, le constat de doter les établissements de santé du territoire de moyens permettant d'accompagner et de mettre en œuvre cette transition est née il y a plusieurs mois à l'initiative de l'Hopital Lozère et de la volonté commune des établissements du GHT 48.

En effet, représentant près de 3000 professionnels de santé, sur des bâtiments d'une surface totale de plus de 100 000m², nécessitant pour son fonctionnement de très importantes quantités d'énergie (électricité, eau, de gaz...), de matière (papiers, etc) et produisant des tonnes de déchets par an, les établissements du GHT, inscrits dans une démarche écoresponsable, se devaient d'agir.

Définir la transition énergétique doit se faire en ayant deux notions en tête. Le terme transition désigne le passage d'un état actuel vers une nouvelle solution, plus durable. Lorsqu'il s'agit d'énergie, et donc de transition énergétique, l'idée est d'abandonner progressivement le recours à certaines énergies réputées polluantes ou non-durables, pour préférer des énergies plus propres et renouvelables. Mais il ne s'agit pas uniquement d'économie et d'écologie. La transition énergétique désigne une modification structurelle profonde des modes de production et de consommation de l'énergie. Il ne s'agit pas de modification à la marge mais bien de changements forts liés à des évolutions techniques et technologiques, à un déploiement complet d'une nouvelle infrastructure et à des actions concrètes sur le terrain. Les mesures pour la transition énergétique sont fortes.

Sources : <https://transition-energetique.eco/definition/>

Le fait déclencheur :

En septembre 2021, l'hôpital Lozère a répondu à un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) porté par l'ARS Occitanie, ANAP¹ et CNSA² dont l'objet était le recrutement de « Conseiller(s) en Transition énergétique ».

Le dossier de l'Hôpital Lozère a été retenu et très rapidement il a proposé aux établissements du GHT48 de bénéficier de ce financement et de créer une équipe de Transition Energétique et Ecologique en Santé (TEES).

Le projet :

Si l'appel à projet visait l'accompagnement par des « Conseiller(s) en Transition énergétique », le GHT 48 porte l'ambition de se doter de compétences plurielles et expertes sur des enjeux incontournables aujourd'hui concernant la réglementation, la sobriété, l'efficacité énergétique, la « décarbonation », la mobilité, l'eau, les déchets, et les autres projets innovants...

CARTE DES ETABLISSEMENTS DU GHT

Composition :

- 6 Hôpitaux dont 1 EPSM
- 6 EHPAD

Capacité : 1388 lits et places

- MCO : 223
- PSY : 181
- SSR : 60
- USLD : 85
- EHPAD : 781
- SSIAD : 35
- CAMSP : 23

Bilan financier : 273 M€

- Hôpitaux : 132 M€
- EHPAD : 141 M€

Équipes :

- Médicaux : 66 ETP
- Non médicaux : 1574 ETP

Depuis quelques semaines, composée de 3 professionnels, cette « task force » en « Transition Energétique et Ecologique en Santé » (TEES) a rejoint les équipes du GHT48 pour animer, conduire, et surtout proposer des plans d'actions concrets au bénéfice de tous les établissements du groupement.

La recherche d'efficacité a été le fil conducteur lors de la constitution de l'équipe avec le recours à trois profils expérimentés complémentaires (ingénieur, juriste et technicien). Si leurs actions visent en premier lieu à donner suite au décret tertiaire (programmes d'actions OPERAT par exemple) qui impose de réduire la consommation énergétique des établissements de 40% d'ici 2030, leurs missions, visent plus largement :

- L'Identification du besoin
- L'Analyse des situations au cas par cas
- La Proposition de solution(s) opérationnelle(s)
- Le Suivi et Adaptation dans le temps.

¹ ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux

² CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Le patient et le résident au centre de l'approche :

Le travail de l'équipe prend en compte l'écosystème que constitue l'établissement hospitalier (centre hospitalier, EHPAD) dans son ensemble, c'est-à-dire en incluant les interactions entre les différents acteurs (professionnels et patients/usagers/résidents) au sein d'un environnement commun (= définition même de l'écologie).

La colonne vertébrale des actions de l'équipe TEES s'articulera, par voie de conséquence, sur l'axe « **santé-soignants-soignés** ». L'humain est et demeurera au centre de l'action de l'équipe.

Toute personne vivant ou travaillant dans un établissement du GHT sera ainsi concernée.

L'équipe s'intéressera ainsi à la manière dont les bâtiments fonctionnent dans l'objectif de proposer une qualité optimale à ces différents acteurs (confort des lieux, maîtrise de la température, de l'humidité, bruit, qualité de l'air... = questionnaire qualité). Le versant « gestionnaire » est important, notamment sur la partie énergie (économie, sobriété), mais il ne doit pas éclipser le volet qui touche directement à l'être humain (confort, empreinte carbone...).

L'implication forte des représentants des usagers permettra d'accompagner au mieux les travaux de l'équipe TEES.

Des mesures d'exposition (lumière, bruit, air, etc..) seront réalisées dans les chambres des patients/résidents, ainsi que dans des lieux communs afin de, au-delà des normes réglementaires déjà surveillées, de veiller à apporter le meilleurs confort possible dans une approche éco-responsable.

Le secteur de la santé regroupe les établissements sanitaires et médico-sociaux. Avec 2 % de la consommation d'énergie nationale, celle-ci est assez conséquente par rapport au tertiaire, avec le chauffage et la climatisation comme postes principaux...

Quelques chiffres

En France, le secteur de la santé compte environ **6 000 établissements sanitaires et 30 000 établissements médico-sociaux**. Ces établissements sanitaires publics et privés représentant une surface de plus de 70 millions de m² et ont une **consommation d'énergie annuelle de 21,5 TWh**, soit 2 % de la consommation énergétique nationale. Ainsi, le chauffage et la climatisation représentent en moyenne 60 % de la consommation totale d'énergie du milieu hospitalier et des cliniques.

En 2010, les consommations moyennes du secteur de la santé étaient de **195 kWh/m²** (Source Ceren, chiffres clés du bâtiment édition 2013, ADEME [PDF - 4,2 Mo]), avec 125 kWh/m² pour le chauffage et l'eau chaude, et 70 kWh/m² pour les autres usages. Cette valeur se trouve proche de la moyenne de l'ensemble du parc tertiaire français, à 206 kWh/m². (source ADEME : [Le saviez-vous ? – Ademe](#))

En synthèse:

Pour le GHT48 « l'Humain » doit être au centre de toutes les actions qui seront menées par l'équipe de « Transition Energétique et Ecologique en Santé » car les premiers concernés et impactés par ces améliorations seront les patients, les résidents et les professionnels de santé des établissements du GHT48.

Le rôle et les missions qui ont été fixés à l'équipe TEES permettront aux établissements du GHT48 de disposer d'une autonomie et d'une indépendance très fortes quant aux positionnements et aux orientations à adopter face aux sollicitations extérieures permanentes.

Le GHT 48, par son dynamisme, a fait preuve de réactivité et démontre ainsi sa capacité à trouver des solutions aux enjeux « Energétiques et Environnementales en Santé » présents et à venir sur son territoire.

